

Année 2020-2021



Cahier des charges

Site Web pour la gestion des concours de recrutement

Réalisé par :

• ISMAIL LARHCHIM

Projet encadré par : Mr. Bennani

DAAG(Direction des Affaires Administratives et Générales) et ADII(Administration des Douanes et Impôts Indirects) et TGR(Trésorerie Générale du Royaume) et DGI(Direction Générale des Impôts (PI)) et DDE(Direction des Domaines de l'Etat) ainsi que d'autres directions souhaitent organiser un concours de recrutement pour les différents grades et profils (administrateur, technicien, Ingénieur d'Etat...etc.), mais en vue du nombre très grands des candidatures que ces directions reçoivent chaque année surtout que le concours cible plusieurs centres du royaume (Rabat, Casablancaetc.), il est presque impossible de traiter chaque dossier séparément ,dont la solution qui se propose c'est la réalisation d'un site web e-concours dynamique pour gérer ces demandes de masse.

La plateforme en quelque sortes se compose de trois portails, le premier c'est la page d'accueil pour la visualisation de l'ensemble des concours mis en jeu par une direction qui souhaite accueillir de nouveaux collaborateurs, on présente généralement l'information sur le nombre des postes, date de concours, date limite de dépôt et l'intitulé. Les concours dont la date est inférieure à la date limite de soumission contiennent la possibilité de postuler, l'utilisateur peut candidater à un poste mentionnée dans l'annonce, on lui demande de remplir les informations nécessaires pour la candidature (Nom,Prenom,Adresse,CIN,Tel,code postal,mail,ville,informations sur son diplôme 'spécialité,

année d'obtention, diplôme obtenue, Etablissement')

généralement on l'affecte automatiquement au centre du concours le plus proche de sa ville ,après l'utilisateur doit attacher des fichiers sous format PDF(CV, diplôme ,CIN), ces fichiers ne doivent pas dépasser une taille mentionnée audessous de la page, après sa candidature l'utilisateur peut se connecter à son compte créé avec le login(email) et le mot de passe (numéro de concours qu'on lui envoie par mail), afin de visualiser la décision finale, et aussi pour qu'il puisse changer le mot de passe, ainsi que télécharger le reçu de l'inscription dans le concours, généralement on envoie automatiquement une copie de ce reçu par la boite mail du candidat, mais on lui présente une possibilité d'authentification pour qu'il accède et visualise l'état(statut) et le détail de sa demande, et aussi quand il s'agit d'une contestation à la décision finale prise, ou bien d'une question, il peut communiquer avec le support à travers une boite de dialogue qui lui permet de parler à un agent de l'équipe support qu'on présente sur le compte candidat, c'est une forme d'une messagerie en temps réel qui permet l'envoie et la réception d'un message texte ou fichier (PDF, Word, image).

Le deuxième portail appartient aux gestionnaires, ces derniers ont un compte utilisateur créé par un administrateur de la DSI, les comptes des gestionnaires permettent la visualisation des différentes candidatures, on leur demande de vérifier la compatibilité entre les informations du candidat et l'exigence (caractéristiques exigées par l'administration de la direction) mentionnée dans l'annonce, et suite a cette comparaison un gestionnaire prends la décision soit de

refuser la candidature par motif de refus(âge ,diplômeetc.), soit de valider le dossier ou bien marquer la candidature en instance, cad il y a une ambiguïté dans cette candidature et il manque juste le temps de faire une réunion pour prendre une décision finale en regard de ces candidatures marqués en instance.

La plateforme assure l'affichage de l'historique des gestionnaires aux autres pour marquer la transparence sur les décisions et visualiser le travail du gestionnaire ainsi que laisser la traçabilité.

On distingue deux formes de gestionnaires il y a ceux qui disposent d'un accès juste à la validation et à la vérification des candidatures, et ceux qui ont l'accès globale cad ils disposent d'un accès à une Dashboard qui affiche les statistiques sur le travail des gestionnaires (taux d'acceptations, taux de rejets, taux de motifs communs), comme ils peuvent aussi visualiser des statistiques sur les candidatures des utilisateurs (futurs collaborateurs de l'Etat), on leur donnent également la possibilité de lancer ou faire l'appel à un nouveau concours cad les gestionnaires avec privilège globale peuvent saisir les informations d'un nouveau concours qui vont s'afficher dans la page d'accueil, comme ils peuvent modifier les informations d'un concours donné.

En fin c'est l'administrateur DSI qui peut donner le privilège globale à un gestionnaire, et c'est à lui seul de créer un compte gestionnaire, comme il peut carrément le supprimer ,aussi l'administrateur DSI peut changer les images de la pages d'accueil, modifier les polices, les titres, les couleurs et aussi le logo de la page ainsi que les autres pages qui forment l'application web e-concours, donc on propose un troisième portail pour faciliter la tâche à notre administrateur DSI.

